

RELEVÉ DE DÉCISIONS

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 26 juillet 2023

Questions		Décisions
1	Approbation du Procès-Verbal du 21 juin 2023	Approuvé
2	DSP Thermes : rapport annuel du délégataire 2022 - Présentation au Conseil Municipal	Adoptée
3	Garantie d'emprunt du SIVU (CE pour 806 213,60 €)	Adoptée
4	Mandat spécial (Déplacement à Saint-Léonard de Noblat - Tour de France)	Adoptée
5	Convention relais Pic de PENE MALE	Adoptée
6	Convention avec la SHEM : occupation de terrain pour les travaux au barrage de l'Oule	Adoptée
7	Salle multisports aux abords du stade - demande de subventions Europe Leader (Inéligible au FEDER)	Adoptée
8	Création d'emploi permanent à temps complet	Adoptée
9	Désignation des membres du Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Saint-Lary Soulan (modification de la délibération 2021-101 du 24 juin 2021)	Adoptée (4 absentes dont 1 par procuration)
10	Sinistre candélabre A01.012 - Place du téléphérique Financement S.D.E - COMMUNE	Adoptée
11	Hameau de Soulan : réfection de la liaison entre les candélabres A10.019 et A10.020 Financement S.D.E - COMMUNE	Adoptée
12	Projet EIFFAGE Immobilier Occitanie - Avenue des Thermes. Dossier PC 065.388.23-B0003 Extension réseau alimentation électrique : prise en charge du coût	Adoptée

SAINT-LARY-SOULAN, le 27 juillet 2023



Le Maire,


André MIR